



E-Lettre Défis Climat 2030 – Numéro 5 - mars 2026

Au sommaire de cette 6ème e-lettre de la stratégie régionale de planification écologique :

- Votre nouveau mandat peut tout changer pour accélérer la transition écologique dans votre territoire !
- Accédez au cahier "adaptation" de votre département et aux cahiers régionaux thématiques pour construire votre projet de territoire.
- Découvrez les chiffres clé de l'observatoire régional climat air énergie de la région.
- Agir concrètement d'ici 2030 : des projets inspirants de prévention des inondations en Isère et d'adaptation du parc social de logements à Lyon ;
- S'outiller pour réussir ! Le réseau "Elus pour agir", le "one Health Summit" et la publication d'un appel à projet.

Défis Climat 2030

S'adapter ici et maintenant

Édito : Un nouveau mandat pour accélérer la transition écologique dans les territoires

Chers élus, chers partenaires,

Félicitations pour votre élection ! Vous incarnez désormais l'espoir et l'action pour vos concitoyens. En Auvergne-Rhône-Alpes, la transition écologique n'est plus une option, mais une urgence partagée : après plusieurs étés marqués par des températures dépassant de 2°C les normales et une baisse de 10 % des précipitations, chaque décision compte pour préserver notre territoire, notre biodiversité et notre qualité de vie.

Votre mandat peut tout changer : en intégrant ces enjeux et en définissant des actions adaptées, vous contribuerez à atteindre les objectifs de la feuille de route régionale 2030, tout en renforçant l'attractivité et la résilience de votre territoire.

Afin de vous accompagner dans la prise en compte des enjeux de transition écologique dans vos projets de territoire, **nous vous donnons rendez-vous les vendredis 5 et 12 juin pour un webinaire de présentation des enjeux de la transition écologique dans les territoires.**

 **Au programme :**

- **Les enjeux de la transition écologique** : comprendre l'atténuation, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles
- **Vos leviers et priorités d'actions**, illustrés de témoignages inspirants

- Les ressources mobilisables
- Aller plus loin dans vos démarches

Découvrez les livrables de la COP
Auvergne-Rhône-Alpes

Les actualités

... de la transition écologique en Auvergne-Rhône-Alpes

COP Adaptation

prenez connaissance des cahiers départementaux et des cahiers régionaux thématiques !



En 2025, **plus de 2 000 participants** – élus, experts, associations, entreprises – se sont mobilisés lors des **30 réunions de la COP Auvergne-Rhône-Alpes** pour co-construire une stratégie d'adaptation ambitieuse et ancrée dans les réalités locales. Le fruit de ces échanges est aujourd'hui disponible : **les 12 cahiers départementaux (Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie, Haute-Savoie) et les cahiers thématiques régionaux** viennent d'être publiés. Ces

documents, **opérationnels et concrets**, offrent à chaque territoire une feuille de route sur mesure pour faire face aux défis climatiques.

⚙️ Des outils concrets à votre disposition pour construire vos projets de territoire



Pourquoi ces cahiers vous sont utiles pour le lancement du mandat ?

- **Ils proposent un diagnostic partagé** : chaque département dispose d'une analyse géolocalisées de ses vulnérabilités et des leviers d'action prioritaires,
- **Ils offrent des solutions adaptées** : les cahiers proposent des actions ciblées, issues des retours du terrain, pour renforcer la résilience des territoires.
- **Ils s'appuient sur une mobilisation sans précédent** : plus de 2 000 acteurs ont contribué à identifier les priorités et les projets phares, garantissant une approche collective et réaliste.

Accédez aux ressources COP



Actualités et livrables de la COP

Les cahiers sont disponibles en ligne sur :

**Site de la préfecture
Auvergne - Rhône - Alpes**

Vous y trouverez :

- **Des fiches actions détaillées** pour chaque département.
- **Les contacts des référents** pour un accompagnement personnalisé.
- **Les défis régionaux** et les outils pour monter vos projets.

Découvrez les chiffres clés climat-air-énergie 2024 en Auvergne-Rhône-Alpes

Les principaux chiffres clés climat-air-énergie régionaux, produits par l'ORCAE pour l'année 2024, sont disponibles depuis mi-février 2026 dans un document de synthèse. Ces données viennent alimenter [l'outil de suivi de la feuille de route régionale](#).

Ce qu'il faut retenir :

Le changement climatique est avéré en région et entraîne des répercussions sur les ressources, les populations et les activités humaines.

Depuis une soixantaine d'années, on constate :

- une augmentation de 2,4°C de la température moyenne annuelle,
- une hausse du nombre de journées chaudes annuelles (+19 jours),
- un recul de la hauteur de neige aux altitudes inférieures à 1 500 m d'altitude,
- une baisse du nombre de jours de gel annuels (-17 jours).

Ce changement climatique a des impacts sur les ressources naturelles, notamment la ressource en eau, les écosystèmes, la productivité végétale, les habitats et les espèces, ainsi que la pollution de l'air et la santé. Les activités économiques, comme le tourisme, l'agriculture et la sylviculture, sont également affectées.

Les émissions de gaz à effet de serre 2024 s'élèvent à 46 MteqCO₂ et reculent de 17% par rapport à 2015. Les énergies fossiles sont la source de 63% des émissions.

PRINCIPALES TENDANCES 2024 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Emissions de GES

-17% vs 2015
11,5% des émissions nationales*

Consommation d'énergie

-8% vs 2015
13% de la conso nationale**

Qualité de l'air

20 jours de vigilance pollution
vs 93 en 2011

Part EnR/Consommation

25% en 2024
vs 19% en 2015

Explorez les données de l'ORCAE
et engagez-vous

Place à l'action !

Zoom sur des projets inspirants en Auvergne-Rhône-Alpes



Inondations

le projet primé du Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère

Le projet Isère Amont est un projet de prévention du risque inondation basé sur des solutions fondées sur la nature.

Une solution fondée sur la nature, c'est quoi ?

Les Solutions fondées sur la Nature sont définies comme les actions visant à **protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés** pour relever directement les défis de société de manière **efficace et adaptative**, tout en assurant le **bien-être humain** et en produisant des **bénéfices pour la biodiversité** (source : UICN, 2016).

Pour approfondir le sujet : 129 projets exemplaires

Restauration de zones humides, désimperméabilisation et végétalisation d'espaces urbains, renaturation de cours d'eau, préservation de dunes littorales, plantation de haies ou traitement des eaux par filtres plantés..., les projets de SFN se multiplient sur tout le territoire français.

L'édition 2025 de la brochure de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) présente une sélection enrichie de projets reconnus « exemplaires » par des jurys spécialisés. Retrouvez 129 projets répondant à 5 grands enjeux dans des milieux variés.

Catalogue des projets 2025

Pour prévenir le risque d'inondation dans un territoire où l'Isère a été endiguée depuis le XVIIIème siècle, la solution est de redonner de la place à la rivière pour lui permettre d'étendre ses crues dans la plaine alluviale.

Restauration de la dynamique à long terme

Reconnexion de la forêt alluviale à l'Isère par effacements ponctuels des digues historiques



Mise en eau des zones de reculs de digues
Photos : Nov 2022



Effacement de digues en crue
Photos : Nov 2022

Présentation des principaux objectifs du projet :

1. Niveau de protection des zones à enjeux contre la crue bi-centennale ;
2. Mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour la protection contre les inondations grâce à des champs d'inondations contrôlés (CIC)
3. Reconnexion piscicole de 7 affluents à l'Isère et le renforcement du corridor boisé le long de l'Isère ;
4. Redynamisation et recréation d'annexes hydrauliques pour créer une mosaïque d'habitats intéressants pour des espèces patrimoniales ;

5. Effacement de digues entre l'Isère, les forêts alluviales et certaines gravières pour les reconnecter à hautes eaux ;
6. Création d'espaces de loisirs, de circuits dédiés aux mobilités douces et des haltes vertes sur les digues et anciennes digues de l'Isère.

Après 20 années de consultations, d'études et de travaux :

- 29 communes concernées
- 300 000 habitants protégés
- 16 champs d'inondation contrôlée aménagés
- 35 M de m3 de capacité de stockage d'eau de crue (de l'ordre de 10 000 piscines olympiques !)
- 135M€ HT d'investissements (dont 39 % Etat et 9 % Agence de l'Eau RMC)

En savoir plus sur le projet



Logement

Adapter le parc social de logement aux enjeux du changement climatique : l'exemple du quartier Mermoz à Lyon : une rénovation exemplaire !



Source : Lignatech

Face au changement climatique et à la hausse des coûts de l'énergie, la rénovation du parc de logements sociaux devient un levier majeur de la transition écologique. À Lyon, le chantier engagé dans le quartier de Mermoz Sud illustre concrètement comment adapter l'habitat existant aux défis climatiques et énergétiques.

Portée par Grand Lyon Habitat, la réhabilitation de deux immeubles construits dans les années 1960 mise sur une innovation constructive : des façades en ossature bois préfabriquées hors site **en atelier par l'entreprise ligérienne Lignatech.**

Ces panneaux, intégrant une isolation biosourcée issus des forêts de la Loire et des menuiseries performantes, sont ensuite fixés directement sur les façades existantes. Cette technique permet à la fois d'améliorer fortement l'isolation thermique et de réduire les nuisances pour les habitants pendant les travaux. Des balcons ont aussi été créés !

Au-delà de l'innovation technique, l'enjeu est clair : **mieux protéger les habitants contre les extrêmes climatiques.**

Grâce à ces nouvelles enveloppes isolantes, à l'isolation renforcée des toitures et à la modernisation du système de chauffage urbain, alimenté à 65 % par des énergies renouvelables, la consommation énergétique des bâtiments sera divisée par deux, avec une réduction des émissions de gaz à effet de serre de plus de 50 %. Cette transformation

ne se limite pas à la performance énergétique. Les travaux prévoient également la création de balcons pour chaque logement, la végétalisation de certaines toitures et la rénovation complète des espaces intérieurs et des parties communes. L'objectif est double : **améliorer le confort de vie des habitants tout en réduisant durablement leurs charges énergétiques.**

Pour aller plus loin :
Présentation du projet



Industrie

Décarbonation de l'industrie française : 2 projets lauréats de l'appel d'offres "Grands Projets Industriels de Décarbonation" en Auvergne-Rhône-Alpes



L'État franchit un nouveau cap avec l'annonce des lauréats de la 1ère édition de l'Appel d'offres Grands Projets Industriels de Décarbonation, clôturé en mai 2025.

7 projets lauréats, représentant 1,6 Md€ de soutien public, via France2030 seront accompagnés sur 15 ans pour déployer des technologies de décarbonation matures : électrification, efficacité énergétique, modification du mix énergétique et matières, captage et stockage du carbone.

Les projets soutenus permettront d'éviter 3,8 Mt de CO₂/an, soit près de 24% de l'objectif de réduction des émissions industrielles, d'ici 2030, de la Stratégie Nationale Bas-Carbone 3.

Avec un coût moyen de 22 €/tCO₂e évitée, ce dispositif figure parmi les aides publiques les plus efficaces pour réduire les émissions industrielles.

2 projets sont en Auvergne-Rhône-Alpes:

- Electrification de la vapeur industrielle sur le site de Syensqo à Saint-Fons (69)
Le projet consiste en l'installation d'une chaudière électrique de forte puissance pour la production de vapeur décarbonée, en substitution à deux chaudières au gaz naturel. Il permettra d'éviter chaque année 22 ktCO₂e, soit 80% des émissions du site.
- décarbonation de la cimenterie Vicat de Montalieu-Vercieu (38): projet de capture et séquestration de 1,2 MtCO₂e par an.

S'outiller pour réussir



Rejoignez le réseau « élus pour agir »

Vous êtes élu(e) local(e) ? Alors, le Réseau "Élus pour Agir", animé par l'ADEME, est fait pour vous !

Il vise à vous donner des clés de décryptage et des outils pour agir efficacement en faveur de la transition écologique dans votre commune ou intercommunalité, quelle que soit votre maîtrise du sujet.

En adhérant gratuitement au réseau, vous bénéficiez d'un accès privilégié à une newsletter, des webinaires de décryptage des enjeux avec les meilleurs experts, des rencontres au sein des territoires pour découvrir des projets et des solutions concrètes, des modules courts de formations et une plateforme dédiée d'échanges entre élus.

La programmation 2026 sera prochainement disponible.

inscription au Réseau des Élus



Le *One Health Summit* : un sommet d'action et de solutions

One Health : agir concrètement pour la santé et l'environnement dans vos territoires.

L'approche « **Une Seule Santé** » souligne que la santé humaine, animale, végétale et celle des écosystèmes sont étroitement interdépendantes. Les crises récentes, comme la pandémie de Covid-19, ont montré l'importance de réponses coordonnées, basées sur la science, la prévention et la coopération.



Le **One Health Summit**, qui s'est tenu à **Lyon le 7 avril 2026** à été l'occasion de la journée mondiale de la santé, de réunir pour la première fois des chefs d'État et de gouvernement du monde entier. Il sera l'occasion d'accélérer la mise en œuvre de cette approche.

Pour en savoir plus :

1. Plan régional santé environnement 2024-2028 copiloté par l'ARS, la DREAL, la DRAAF et la Préfecture de région
2. **Plateforme « Territoire engagé pour un environnement, une santé » dédiée à la capitalisation d'Initiatives territoriales et de témoignages de collectivités** : les cafinaires « What Health ? »



Appel à projet : accélérer l'adaptation des forêts en Auvergne-Rhône-Alpes



**Prise de vue sur la Haute-Loire en 2024, crédit Photo
Lionel Vanhulle- ONF**

Dans le cadre des travaux sur la planification écologique, le groupe de travail régional « Forêt » en Auvergne-Rhône-Alpes a identifié **trois défis ensuite déclinés en onze actions** :

- **Défi 1** : Conforter / Restaurer le puits de carbone forestier – Adapter la gestion de nos forêts au changement climatique,
- **Défi 2** : Renforcer la capacité à stocker du carbone dans les produits bois au niveau régional,
- **Défi 3** : Gérer les risques (sanitaires, incendies, tempête, ...).

En juillet 2025, la DRAAF AURA a publié un appel à projets pour la mise en œuvre des actions inscrites dans la feuille de route régionale.

Parmi les 22 dossiers déposés, 16 ont été retenus pour un coût total de 2 257 717,34 € dont 1 640 582,47 € de subvention Etat mobilisés via le Fonds Stratégique Forêt Bois.

Les sujets retenus couvrent les 3 défis :

- **Pour le défi 1**, il est prévu de réaliser plusieurs guides de sylviculture pour adapter les forêts aux changements climatiques, de travailler à la valorisation des peuplements feuillus et de sensibiliser la population aux évolutions des paysages forestiers.

- **En ce qui concerne le défi 2**, il est prévu d'accompagner les professionnels de la première transformation pour valoriser les bois scolytés et dépérissants, ainsi que les entreprises de travaux forestiers face aux impacts du changement climatique sur leur activité. Plusieurs projets visent par ailleurs à favoriser le réemploi du matériau bois. Un travail est également prévu pour développer la filière feuillue.

- **Les dossiers du défi 3** concernent la sensibilisation des acteurs des territoires aux risques pesant sur les massifs forestiers et la prise en compte des risques incendie (sensibilisation aux obligations légales de débroussaillage) et tempête (formation au déblaiement d'urgence, conservation des bois sinistrés).



Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes - 2025

crédits photo : services et opérateurs de l'État

[Se désinscrire](#)